

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de L'Education et des Collèges
Service des Actions Educatives
1 23 26

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 29 JUIN 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME VALERIE GUARINO**

OBJET : Demandes de subventions départementales formulées par des associations ou organismes à caractère éducatif. Année 2018 2ème répartition

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la Déléguée aux Collèges, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Conseil Départemental a inscrit au budget 2018 un crédit de 1120.000 € destiné à l'attribution de subventions départementales de fonctionnement réservées aux associations et organismes à caractère éducatif.

Dans le cadre de sa politique éducative volontariste, il est proposé de soutenir les projets des associations et organismes figurant en annexe:

- Des actions éducatives dans les collèges, dont des actions spécifiques sur la Commémoration de la Grande Guerre,
- Des livres comme des idées qui propose la création d'un concours départemental des écritures au collège en 2018.

Par ailleurs, sont proposés :

- Une subvention complémentaire dans le cadre des participations aux actions menées par les établissements (PAME) pour les collèges Malraux à Fos/Mer et Glanum à Saint Rémy de Provence;
- Une subvention pour le déroulement des Rencontres de l'ORME 2018 et le fonctionnement général en faveur du Réseau Création et d'accompagnement éducatifs (CANOPE).
- Une subvention pour l'Ecole Centrale qui initie un projet de tutorat et de recherche de stages pour 500 collégiens.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL